

le Bel, au début du XIV^e siècle. Le couvent des Cordeliers et sa chapelle, en limite est de la troisième enceinte, apparaissent à la fin du XIII^e siècle. Aucune preuve historique (textes ou données architecturales), ne vient appuyer la thèse, encore défendue par certains de nos jours, de la création de ce lieu de culte par Saint-Louis, lors de son retour de croisade, en 1254. D'ailleurs, l'édifice ne portera jamais ce nom jusqu'à la période napoléonienne. La paroisse principale de la ville avait son siège à la collégiale Saint-Paul et y restera jusqu'en 1842. Comme il était alors de coutume, les cimetières étaient également implantés à l'intérieur des murailles. La rue actuelle du Repos rappelle l'un d'entre eux. Il faudra attendre 1785 pour connaître un premier emplacement hors les murs.

Après l'émancipation des communes au Moyen Âge, Hyères bénéficiait d'une administration municipale dirigée par un maire assisté de consuls, soit d'un premier consul, soit, plus rarement et collectivement, par une équipe de consuls. Ces édiles pouvaient être élus ou installés par ordre du comte de Provence et, plus tard, du roi de France. À noter que dans les années 1700, le soir après les opérations électorales, il était fréquent d'offrir à souper aux électeurs aux frais de la commune. « Après » plutôt qu'« avant », une certaine moralité était ainsi sauvegardée. Jusqu'aux alentours des années 1590, le siège, que nous appellerons aujourd'hui la mairie, se situait près de la collégiale Saint-Paul, à l'emplacement de l'actuel chevet. La construction de ce dernier induisit donc un déménagement vers la maison dite du roi, toute proche, de l'autre côté de la place, dans un lieu aujourd'hui vide de construction mais repérable par sa croix de fer élevée en 1850. En 1758, l'hôtel de ville déménage à nouveau et descend vers la tour Saint-Blaise, ancienne possession de l'ordre des Templiers transformée alors en magasin de vivres et de fourrages. Il y restera jusqu'en 1913.

Dans une ruelle proche de la seconde enceinte, un tout premier hôpital existait dès le Moyen Âge. Démoli à l'époque de la Renaissance, il sera remplacé par un établissement géré par l'ordre hospitalier du Saint-Esprit jusqu'à ce qu'un édit de Louis XIV le rattache à l'hôpital Saint-Jacques qui faisait face à la chapelle des Cordeliers,

actuelle église Saint-Louis. Malgré de nombreuses imperfections (pour citer un exemple : l'eau de son puits n'était pas potable) et une capacité d'accueil insuffisante, cet hôpital, dont la construction originelle datait du XIV^e siècle, restera en service jusqu'en... 1870.

Dans le domaine scolaire, on se doit de citer le collège des Oratoriens qui eut pour élève un enfant illustre de la ville, Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont et académicien français, ce prédicateur qui osa, en 1715, lors du décès de Louis XIV, prononcer ces mots : « Dieu seul est grand, mes frères. »

Les activités commerciale et artisanale sont évidemment un élément essentiel de la vie d'une communauté urbaine. Elles seront très tôt concentrées autour de la place du Piol, devenue Massillon, et de la grande rue reliant cette place à l'une des portes. Un marché couvert fut même envisagé au XVII^e siècle, au rez-de-chaussée de la tour des Templiers.

Réalisé de 1458 à 1497, le canal du Béal apporta à la ville l'eau du Gapeau, indispensable pour faire tourner les moulins à grain ou à huile. Avec la permission du comte de Provence, ce canal franchira l'enceinte sud et la longera sur une certaine distance. On ignore souvent que le Béal existe de nos jours mais avec un parcours souterrain. On peut aussi s'interroger sur l'existence de cultures à l'intérieur des murailles, les anciennes rues des Ménagers et des Laboureurs pouvant éventuellement l'attester. Cinq portes s'ouvraient aussi le long de la troisième enceinte. Deux subsistent, celle du Fenouillet et le grand Portal ou Portal-de-Vernet, devenue Massillon. C'est par cette dernière entrée que se présentèrent des visiteurs illustres : le roi François I^{er} en 1531, le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis en 1564 et Louis XIV en 1660.

S'il vous arrive d'évoquer cette agglomération urbaine, limitée par ses enceintes et rapidement présentée cet après-midi, vos interlocuteurs selon le cas, vous citeront la haute ville, la vieille ville ou également le centre historique. L'histoire d'Hyères s'est toutefois écrite aussi ailleurs, notamment autour des riches salines pluriséculaires et dans ses îles au rôle stratégique majeur, nous offrant ainsi d'autres thèmes de réflexion.

LE DRAME DE L'ÉMISSAIRE COMMUN

11 JUILLET 1944

Gabriel JAUFFRET

Enfermée dans un carcan de remparts, ouverte sur la vieille darse transformée en véritable cloaque, la ville de Toulon fut durant des siècles un véritable foyer pestilentiel. En 1815, la situation était suffisamment grave pour que le maire de Toulon, le vice-amiral Laberthonie, prescrive le balayage des rues assorti de quelques interdictions : défense de pousser les boues dans les ruisseaux, défense expresse de jeter des immondices dans les rues par les fenêtres et les croisées, défense aux ramasseurs de fumier d'utiliser des outils pouvant abîmer la chaussée.

La formidable extension démographique de la ville, sa modernisation, connues sous le Second Empire ne devaient avoir aucune incidence sur sa situation sanitaire. En 1835, une épidémie de choléra faisait 1757 morts, en 1849, 765 morts, en 1854, 2000 morts. En 1850 une commission, du Comice agricole assurait que Toulon était une des villes les plus sales d'Europe et dénonçait l'infection de la vieille darse. En 1856, au corps législatif, Emile Olivier avait des mots très durs pour Toulon qu'il accusait de s'être engagée dans des dépenses somptuaires sans avoir pris en considération

l'état sanitaire de la ville. Des propos sévères confortés par de nouvelles épidémies.

Autre fléau endémique, la typhoïde qui trouvait à Toulon un terrain d'élection. En 1855 elle entraîna la mort de plus de 600 personnes et se signala par de véritables pics en 1882 et 1883.

Dès 1850 il était apparu que l'assainissement de la ville passait d'abord par la stricte observation des règles d'hygiène les plus élémentaires dont l'interdiction de jeter au ruisseau des matières excrémentielles et l'organisation de la collecte des effluents domestiques. En 1866 le docteur Gilbert constatait avec emphase : « L'homme a des besoins impérieux, qu'il lui est impossible de répudier. Véritable machine à combustion au point de vue physico-chimique il est dans la nécessité de faire comme les mécaniciens de jeter des escarbilles. » Dès lors on voit naître quantité de projets qu'il serait fastidieux d'examiner un à un tant ils sont nombreux. Ces projets intègrent deux possibilités, l'utilisation des matières alvines pour la fertilisation des sols, ou le rejet des effluents domestiques à la mer. Des chimistes trouvent à l'engrais humain une valeur moyenne de 25 francs par an et par individu. Ils vont jusqu'à préconiser en 1881 la vente des eaux usées aux agriculteurs au prix de 200 francs à l'hectare. Les auteurs de ces projets, qui font l'objet de débats sans fin, de réunions, de commissions, de voyages d'études, s'abritent derrière les assertions du docteur Franklan, qui assure qu'il existe dans la nature des agents puissants pour la destruction des germes de maladie, car, autrement, la race humaine serait depuis longtemps exterminée.

En 1885, le conseil municipal de la Seyne est informé d'un nouveau projet d'assainissement de la ville de Toulon. Drainés par une canalisation qui transitera par la commune de La Seyne, les effluents domestiques de Toulon seront rejetés à la mer où ils se dissiperont. Le projet se heurte à l'hostilité des Seynois qui estiment, non sans raison, que le point de rejet mal choisi entraînerait la pollution de leurs eaux littorales quand le vent pousserait vers la terre. Le projet reste sans suite. En 1890 le maire de La Seyne, Saturnin Fabre, ingénieur civil de son état, s'inquiète de la situation sanitaire de la commune de Toulon et de ses redoutables incidences sur la commune dont il a la charge. Un nouveau projet est établi. En compensation du droit de passage de la canalisation souterraine sur son territoire, la ville de La Seyne bénéficiera de la gratuité pour le raccordement de son futur réseau d'assainissement sur le collecteur toulonnais. Le conseil municipal adopte ce projet. C'était sans compter sur une bonne partie de l'opinion publique qui va se déchaîner contre lui. Durant plus de cinq ans l'adversaire déclaré du maire, François Bernard, pilotera la contestation. « Le spectre de la canalisation » est dénoncé. Au cours d'une réunion publique particulièrement houleuse le maire est giflé par un contradicteur. Affiches, tracts, réunions publiques répondent à un seul mot d'ordre, les effluents toulonnais - on utilise un terme plus cru à l'époque- ne transiteront pas par La Seyne. En 1896 Saturnin Fabre est battu, le projet abandonné. Une nouvelle tentative de la ville de Toulon est repoussée et, en 1902, Julien Belfort, alors maire de La Seyne protestera une nouvelle fois contre un nouveau projet de la ville de Toulon. Le 27 mars 1902, le ministre de l'Intérieur avise la ville de Toulon, qui voit

sa situation sanitaire s'aggraver de jour en jour, que le Conseil national d'hygiène avait émis un avis favorable au déversement de ses effluents en petite rade après épuration sur lits bactériens installés à Lagoubran. Les lits bactériens sont bien vite saturés. L'atmosphère devient irrespirable à Lagoubran et dans les quartiers nord-est de La Seyne.

C'est le triomphe du bacille d'Eberth. La baie de La Seyne se transforme en cloaque, les parcs à moules sont fermés car les épidémies de typhoïde redoublent. C'est au lendemain du Second Empire que la mytiliculture avait commencé à prospérer à Brégaillon, à Lagoubran, en baie du Lazaret, à Balaguier et dans une moindre mesure dans l'anse de Tamaris. Les parcs les plus importants installés à Brégaillon appartenaient à la Société des Madragues de la Méditerranée et couvraient plus de 10 hectares. La production de moules atteignait plusieurs centaines de tonnes par an. Leur croissance était d'autant plus rapide qu'elles baignaient dans une eau riche en matières organiques. La vente des moules est interdite mais les maraîchers continuent à utiliser comme engrais des tonnes de matières alvines. La ville de La Seyne proteste en vain mais reste hostile au projet porté par Toulon, oubliant que ses propres effluents sont stockés aux portes de la ville et que leurs trop-pleins se déversent dans la rade.

Le 31 janvier 1920, le Conseil national d'hygiène invite les deux communes à se rapprocher pour trouver une solution commune à leurs problèmes d'assainissement. Nouvelles discussions stériles. En 1935, La Seyne fait appel à l'autorité du préfet et, en 1937, son conseil municipal propose aux pouvoirs publics un programme de grands travaux dont l'assainissement de la commune. Le ministre de l'Intérieur soumet la proposition au Conseil d'Etat qui, constatant des irrégularités, la refuse.

En 1940 après le désastre que vient de connaître la France, l'Etat français, qui tente désespérément de relancer l'économie, reprend le projet des grands travaux abandonnés. C'est lui qui décide de mener à bien le projet dit de l'émissaire commun Toulon-La Seyne qui drainera les effluents domestiques des deux villes jusqu'à leur point de rejet en mer au Cap Sicié. Une décision qui, si elle obéit à la nécessité de lutter contre le chômage et de relancer l'économie, n'est pas sans arrière-pensée puisque mettre en chantier ce grand projet revient à condamner l'incurie des deux communes dont les deux conseils municipaux viennent d'être dissous. En 1890, Alphonse Fournoux, alors maire de Toulon, avait déjà constaté : « L'assainissement de Toulon n'est pas une entreprise d'intérêt local, c'est une œuvre d'intérêt national que de faire disparaître un foyer d'incubation et de diffusion d'épidémies qui infligent à la nation des pertes considérables. »

En octobre 1940, la décision est prise de mettre en chantier ce grand projet. Au départ de Toulon, l'émissaire est construit en tranchée ouverte n'excédant jamais plus de 5 mètres de profondeur. Sa sortie au pied des falaises du Cap Sicié suppose au départ de Chateaubanne, sur la commune de la Seyne, la réalisation d'un tunnel long de 6 514 mètres. En fait de tunnel, il s'agira d'un étroit boyau qui devra être foré dans une roche dure et compacte. La faible section du collecteur interdira l'évacuation des déblais et l'emploi d'engins spéciaux.

Cette contrainte conduira à la construction de quatre puits décalés par rapport à l'axe de l'ouvrage, et c'est

au pic et à l'explosif que sera creusé le collecteur dans des conditions particulièrement difficiles qui seront à l'origine de la mort de deux chefs de chantier et d'un mineur. Les travaux de définition du tracé tant en surface qu'en souterrain reviendront à Alex Peiré, géomètre-expert, qui, quelques années plus tard, appartiendra à notre compagnie. Alex Peiré nous a laissé un témoignage très vivant sur la réalisation de ce grand projet qui trouvera son achèvement avec l'entrée en service de l'émissaire en 1952.

Au mois d'août 1942, la jonction était réalisée entre les puits de la Colle d'Artaud et Chateaubanne sur une longueur de 900 mètres. C'est là que, le 11 juillet 1944, se déroulera un des événements les plus dramatiques de l'histoire de La Seyne.

Après le débarquement allié en 1942 en Afrique du Nord, le port de Toulon et son arsenal, les chantiers navals de La Seyne intégrés dans le *Sudvall*, le mur de la Méditerranée, devenaient des objectifs majeurs pour les Alliés. Face à la menace aérienne le service de défense passive multiplia abris et plans d'évacuation pour la population civile. Sur décision de l'amiral préfet maritime, deux compagnies de marins-pompiers seront cantonnées à la Seyne où elles joueront un rôle considérable lorsque la ville sera frappée par les bombardements. La première sera installée à Lagoubran, la seconde au collège des pères maristes. La décision de l'amiral préfet maritime relève de deux exigences. La première, celle de répondre aux impératifs de sécurité du moment, la seconde de maintenir sous l'uniforme plus de marins que ne prévoyaient les conventions d'armistice afin de reprendre le combat le moment venu. D'ailleurs lors de la libération de Toulon, bon nombre de ces marins-pompiers rejoindront l'armée du général de Lattre de Tassigny.

Le 11 mars 1944, le premier bombardement qui frappe véritablement La Seyne fait 70 morts et des centaines de blessés. Le 29 avril 1944, un nouveau bombardement affecte la ville de La Seyne où l'on dénombre 130 tués et des centaines de blessés.

Le 5 juillet la ville est à nouveau bombardée mais les pertes humaines sont moindres.

Le 11 juillet 1944, à 12 heures 28, La Seyne est à nouveau bombardée par 98 appareils américains. Des B 24 *Liberator* escortés par des *Mustang*. L'objectif des bombardiers : 10 sous-marins allemands présents à Toulon dont 5 au bassin, repérés et photographiés le 5 juillet lors d'une reconnaissance aérienne. L'alerte est donnée par la station radar de Carqueiranne, les sirènes hurlent. Plus de 3 000 personnes, femmes, enfants, vieillards, encombrés de valises, de ballots, de poussettes, car les pillards de plus en plus nombreux opèrent dans les appartements désertés ou sinistrés, se ruent vers Chateaubanne et s'entassent dans le collecteur utilisé comme abri depuis le début des bombardements.

Singulier abri que cet étroit boyau large de 1,80m, haut de 2,10m, mal éclairé car les lampes entreposées à son entrée par les services de la Défense passive sont régulièrement volées, mal ventilé en dépit des assurances officielles. Le puits de la colle d'Artaud est en effet partiellement obstrué par un platelage.

Fin de l'alerte ! Soulagée, la foule commence à quitter l'abri. Nouvelle alerte ! La foule reflue dans les

profondeurs de l'abri et se heurte au flot des personnes qui, ignorant la seconde alerte, tentent de rejoindre l'air libre. La panique est effroyable, les vieillards, les femmes, les enfants sont piétinés, écrasés, comprimés, victimes de la brutalité criminelle des plus forts. L'asphyxie menace les plus robustes, mais des pillards trouvent encore la force de détrousser les cadavres.

C'est un véritable bouchon humain qui obstrue la galerie où morts et mourants bloquent l'ouvrage jusqu'à sa clef de voûte. Les secours s'organisent. En première ligne, les marins-pompiers dépêchés sur les lieux, des médecins du Service de santé de la Marine, les services de la Défense passive, des équipes du Secours national, des ouvriers des Forges et chantiers de la Méditerranée et, semble-t-il, des militaires allemands dont un officier qui a une parfaite connaissance des lieux. Le puits de la Colle d'Artaud, qui était partiellement obstrué, est ouvert. Il permettra l'évacuation de quelques centaines d'hommes, d'enfants, de femmes encore en vie. Les pompiers de la première compagnie venus de Toulon parviennent à introduire un tuyau dans le magma humain, « un véritable mur de chairs pantelantes », écrira *Le Petit Var*, pour insuffler de l'oxygène dans la galerie. Ils seront rejoints par les ouvriers des Chantiers et les personnels de l'Air Liquide qui disposent d'importants stocks d'oxygène. Les sauveteurs face à un véritable mur de cadavres devront utiliser des moyens mécaniques pour se frayer un chemin dans l'étroite galerie et poursuivre leur progression.

Le lendemain du drame *Le Petit Var*, soumis à l'étroite censure des autorités allemandes de plus en plus exigeantes, annonçait dans son édition du 12 juillet une « septième agression de l'aviation anglo-américaine ayant fait à La Seyne 8 morts et 12 blessés graves. »

Ce n'est que le 13 juillet que le journal annonçait le drame de l'émissaire commun et son triste bilan : 88 morts dont les obsèques seront célébrées le jour même à l'institution Sainte-Marie. En fait, ce chiffre très approximatif avait été largement minoré puisque actuellement on estime qu'il est de l'ordre de 100 à 120. La plupart des blessés, plus d'une centaine, furent transportés à l'hôpital Sainte-Anne. Pas de cellule d'aide psychologique à l'époque. Les pères maristes, qui joueront un si grand rôle à La Seyne durant cette période de l'Occupation, ont accueilli les dépouilles des victimes, les blessés que ne pouvaient recevoir les hôpitaux, et ont réconforté les familles endeuillées, les survivants traumatisés.

Ultime mission pour les marins-pompiers : creuser les tranchées dans lesquelles seront inhumées les victimes.

Au lendemain du drame, le rôle majeur du Service de santé de la Marine, des pères maristes, et des marins-pompiers sera bien vite oublié, sans doute volontairement occulté.

La tragique épopée de l'émissaire commun qui, après sa mise en service en 1952, se borna à évacuer en mer des millions de mètres cubes d'effluents infligeant de multiples agressions à la flore et à la faune sous-marines, connaîtra enfin un épisode plus heureux en 1991 avec l'entrée en service de la station d'épuration *Amphitria*.